



329ème séance plénière

PC Journal No 329, point 7 de l'ordre du jour

DECISION No 407
ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET AUTRES MODALITES
D'ORGANISATION DU SEMINAIRE 2001 SUR LA DIMENSION
HUMAINE

« Processus électoraux »

(Varsovie, 29-31 mai 2001)

I. Ordre du jour

1. Ouverture du séminaire
2. Séance plénière d'ouverture : interventions liminaires
3. Discussions dans cinq groupes de travail
4. Séance plénière de clôture : récapitulation des travaux et clôture du séminaire

II. Calendrier et autres modalités d'organisation

1. Le séminaire s'ouvrira à Varsovie le mardi 29 mai 2001 à 15 heures et se terminera le jeudi 31 mai à 18 heures.
2. Toutes les séances plénières et réunions des groupes de travail seront publiques.
3. La séance plénière de clôture, prévue pour le jeudi après-midi, portera principalement sur des propositions concrètes visant à apporter une solution aux questions examinées dans le cadre des groupes de travail.

Groupe de travail 1 : Un regard en arrière pour aller de l'avant

Sujets pouvant être traités :

- Examen sommaire des enseignements dégagés par l'OSCE, et en particulier par le Bureau des élections libres du BIDDH, de dix années d'activités intéressant les processus électoraux, et des améliorations nécessaires en la matière ;
- Problèmes intéressant les processus électoraux démocratiques, qui se posent dans les Etats participants de l'OSCE, meilleures pratiques, réponses, suite à donner aux actions en cours.

Groupe de travail 2 : Elections démocratiques, état de droit et bonne gestion des affaires publiques

Sujets pouvant être traités :

- Corrélation entre élections démocratiques, état de droit et bonne gestion des affaires publiques, d'une part, et développement économique, d'autre part, compte étant dûment tenu du fait que le développement économique ne dépend pas uniquement des élections démocratiques et de la bonne gestion des affaires publiques et que les défis pour la bonne gestion des affaires publiques ne sont pas limités aux démocraties émergentes ;
- Effets bénéfiques de l'action visant à accroître la participation du public au processus électoral et la transparence de ce processus par des règlements régissant la divulgation, par les candidats et les partis politiques, de leur situation financière, et les conflits d'intérêt ;
- Augmentation de la réactivité des agents publics par des campagnes d'information et le journalisme d'investigation pendant et après les élections.

Groupe de travail 3 : Processus électoraux et stabilité

Sujets pouvant être traités :

- Effets des élections sur le renforcement de la stabilité ; importance, à cet égard, des normes internationales et de la périodicité des scrutins ;
- Participation plus réelle des minorités nationales aux processus électoraux dans leur ensemble ;
- Bilan des élections supervisées (organisées) par l'OSCE dans l'Europe du Sud-Est et enseignements qui en ont été dégagés au cours des cinq dernières années.

Groupe de travail 4 : Elections et libertés fondamentales d'expression, d'association et de réunion

Sujets pouvant être traités :

- Effets des processus électoraux sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et en particulier de la liberté d'expression, d'association et de réunion ;
- Rôle, droits et responsabilités des médias au cours des processus électoraux ;
- Droits, obligations et rôle des partis politiques et moyens de renforcer leur participation constructive aux processus électoraux.

Groupe de travail 5 : Méthodes d'observation des élections et programme d'assistance technique du BIDDH

Sujets pouvant être traités :

- Amélioration de la suite donnée aux missions d'observation des élections conformément au paragraphe 26 de la Déclaration du Sommet d'Istanbul et renforcement de la coopération avec les autres acteurs œuvrant dans ce domaine ;
 - Etablissement d'un fonds de contributions volontaires devant rendre possible la participation accrue d'experts des démocraties émergentes aux missions d'observation du BIDDH ;
 - Interaction entre observateurs internationaux et nationaux et participation de quelques-unes des principales organisations d'observation nationales ;
 - Contribution des parlementaires, et en particulier de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, aux missions d'observation et aux actions de suivi ;
 - Plan d'action de l'OSCE concernant l'égalité entre les sexes et résultats récents en ce qui concerne la participation plus équilibrée des femmes, en particulier comme candidates, aux activités relatives aux élections dans certaines régions ;
 - Proposition tendant à ce que le BIDDH entreprenne l'examen d'ensemble de la législation électorale dans tous les Etats participants de l'OSCE (le BIDDH examine dès à présent le cadre juridique dans les Etats participants où il prévoit d'envoyer une mission d'observation ou d'évaluation des élections) ;
 - Moyens d'intensifier les activités du BIDDH visant à renforcer les capacités en particulier dans les domaines de la formation et du soutien des administrateurs d'élections, des partis politiques, des organisations non gouvernementales et des représentants des médias ;
 - Moyens de renforcer les capacités des observateurs en étudiant, avec d'autres organisations, les possibilités d'assurer la formation de ces observateurs.
4. Les séances plénières et les réunions des groupes de travail se tiendront selon le programme de travail ci-après.

5. Un représentant du BIDDH présidera les séances plénières.
6. Le règlement intérieur et les méthodes de travail usuelles de l'OSCE seront applicables pendant le séminaire.
7. Les discussions seront interprétées dans les six langues de travail de l'OSCE.

Programme de travail

Horaires des séances : 10 heures - 13 heures
15 heures - 18 heures

	Mardi 29 mai 2001	Mercredi 30 mai 2001	Jeudi 31 mai 2001
Matin		WG 1 et 4 (parallèles)	WG 5
Après-midi	Séance plénière d'ouverture	WG 2 et 3 (parallèles)	Séance plénière de clôture

WG = Groupe de travail